

Marmande

NUMÉRO SPÉCIAL / Mai 2026

LE JOURNAL D'INFORMATION DE LA VILLE DE MARMANDE



MANDAT 2026-2032

**VOTRE NOUVELLE
ÉQUIPE**

p. 2-4

Entretien avec
Joël Hocquelet

p. 5

Résultats des élections

p. 6-7

Présentation des élus
Mandat 2026-2032

p. 8-9

Les 10 priorités
du nouveau mandat

p. 10

Trois questions à
Maud Caruhel

p. 11

Tribunes politiques

JOURNAL ÉDITÉ PAR LA MAIRIE DE MARMANDE

Numéro spécial - Mai 2026
Dépôt légal à parution :
Mai 2026
Directeur de la publication :
Joël Hocquelet.

Maquette, rédaction et photos :
Service Communication
Crédits photos :
Service Communication et
William Picamil
Édité à 11 000 exemplaires
Impression : Laplante

INFORMATIONS MAIRIE

Horaires d'ouverture du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.
Le mardi, jusqu'à 18h30 pour
l'État-Civil.
Accueil : 05 53 93 09 50
Mail : mairie@mairie-marmande.fr

RENCONTRER VOS ÉLUS

Pour prendre rendez-vous avec le maire
ou un élu, appelez le cabinet du maire
au 05 53 93 47 20
ou mairie@mairie-marmande.fr
ou sans rendez-vous au marché
le deuxième samedi du mois.

ENTRETIEN AVEC JOËL HOCQUELET

MAIRE DE MARMANDE

PRÉSIDENT DE VAL DE GARONNE AGGLOMÉRATION

Quel message souhaitez-vous adresser aux habitants à l'issue de cette élection ?

Quel regard portez-vous sur les résultats ?

Une élection municipale est toujours un moment de respiration démocratique. Les équipes présentent un projet, et pour l'équipe sortante, un bilan, ce qui permet aux habitants de choisir la direction qu'ils souhaitent pour leur ville sur les années à venir. Nous avons présenté un bilan que j'estime fidèle à nos engagements de 2020, même s'il reste perfectible, ainsi qu'un projet qui s'inscrit dans la continuité de l'action menée, tout en intégrant les enjeux futurs, notamment celui de savoir comment la ville peut se développer et exister entre deux pôles urbains majeurs Agen et Bordeaux dans les dix à quinze prochaines années.

Quel bilan tirez-vous du mandat écoulé et comment la ville a-t-elle évolué ?

Le mandat s'est structuré autour de deux axes forts. Le premier concerne la citoyenneté. C'était déjà une orientation existante, mais nous l'avons poursuivie et amplifiée, notamment à travers les budgets participatifs et les dispositifs de concertation autour des projets.

Le second axe, transversal, est celui du développement durable et de l'adaptation au changement climatique. Sur ce point, nous avons été fidèles à nos engagements. Il y a eu une rupture avec les pratiques précédentes, marquées par une forte minéralisation des espaces publics. Nous avons au contraire pris le virage de la végétalisation et de la lutte contre les îlots de chaleur, avec des réalisations concrètes comme certains aménagements urbains récents, Espiet et la place Clemenceau. C'est un élément marquant du mandat.

Plus globalement, la ville a connu une évolution comparable à celle de nombreuses villes-centres, avec une paupérisation du centre-ville et des commerces en difficulté. Nous étions dans une spirale négative. J'ai le sentiment que nous avons réussi à l'enrayer et à amorcer une dynamique plus positive. Cela reste fragile, mais un certain optimisme est revenu.

Y a-t-il des actions que vous auriez souhaité mener plus loin ?

Oui, notamment sur les mobilités douces, en particulier le vélo. Il ne s'agit pas de vouloir mettre tout le monde à vélo, mais notre ville s'y prête, avec des distances relativement courtes qui permettent facilement les déplacements domicile-travail. Les bénéfices sont nombreux : pour la santé, pour le pouvoir d'achat, mais aussi pour la qualité de vie de manière générale. Moins de circulation automobile, c'est aussi moins de pollution et un cadre de vie plus agréable.

Cette pollution est une réalité très concrète, visible notamment sur certaines façades le long des grands axes. Transformer progressivement les boulevards et favoriser des déplacements plus doux, c'est donc aussi agir directement sur la qualité de l'air et sur le confort de vie des habitants.

Nous devons permettre aux Marmandaises et aux Marmandais de s'approprier davantage ces modes de déplacement. Des contraintes techniques existent et les aménagements ne peuvent pas se faire partout de la même manière, mais il reste nécessaire de progresser, à la fois sur le développement des infrastructures cyclables et sur l'évolution des usages. L'enjeu est aussi culturel : faire avancer l'idée que le vélo peut être, dans certains cas, une alternative simple et pratique pour les déplacements quotidiens.

“

RENFORCER LA
DYNAMIQUE
POSITIVE ENGAGÉE.

”



Quelles sont les priorités du nouveau mandat?

Nous devons poursuivre et renforcer la dynamique positive engagée.

L'accès aux soins constitue un enjeu majeur pour les années à venir. Les difficultés rencontrées aujourd'hui par de nombreux habitants ont des conséquences directes sur leur santé et leur qualité de vie. C'est un sujet complexe, qui dépasse l'échelle de la seule commune, mais sur lequel il devient indispensable d'apporter des réponses concrètes, en lien avec les partenaires du territoire.

Une autre priorité est de regagner de la population en centre-ville, en proposant des logements de qualité. Cela permettra de lutter contre la paupérisation et d'alimenter la dynamique positive évoquée.

Quels projets structurants souhaitez-vous lancer rapidement ?

La requalification de la rue Toupinerie est une priorité immédiate, car des projets commerciaux existent mais sont freinés par l'attente de travaux. Il est donc important d'avancer rapidement afin de redonner de la dynamique à cette rue stratégique du centre-ville.

Nous souhaitons également lancer rapidement la réflexion autour de la requalification des boulevards, notamment sur un secteur particulièrement structurant entre la gare et la rue Charles-de-Gaulle. C'est un projet d'ampleur, qui touche à la circulation, aux réseaux, à l'attractivité et à la qualité du cadre de vie.

Enfin, la reconquête de certaines friches importantes fait partie des objectifs, avec des perspectives plus ou moins rapides selon les sites.

Comment comptez-vous répondre aux grands enjeux : attractivité, écologie, sécurité ?

L'enjeu central est de renforcer l'attractivité du territoire en s'appuyant sur ses atouts propres : la qualité de vie, la proximité des bassins d'emploi et la capacité à offrir un cadre de vie désirable. Cela passe par un travail sur l'emploi et le développement économique local, mais aussi sur les connexions avec les principaux pôles d'activité environnants.

Cette attractivité repose également sur la qualité du logement, avec une offre à la fois accessible financièrement et qualitative. L'objectif est de permettre à chacun de s'installer durablement dans de bonnes conditions, ce qui contribue aussi au dynamisme des commerces et des services.



La transition écologique s'inscrit également dans cette logique. Les actions menées visent à améliorer concrètement le cadre de vie, notamment en réduisant les effets de chaleur en ville. Il s'agit d'une écologie utile, qui répond directement aux besoins des habitants.

La sécurité reste bien sûr une nécessité permanente. La ville est globalement tranquille, mais rien n'est jamais acquis et il faut continuer à y travailler sans en faire l'unique prisme.

Quels sont les principaux défis à venir, notamment sur le plan financier ?

Le principal défi est de poursuivre le développement de la ville, tout en maîtrisant les contraintes financières. La question du financement des équipements et des charges de centralité est essentielle.

Les marges de manœuvre sont désormais limitées après les efforts de redressement déjà engagés. Il faudra donc continuer à maîtriser les dépenses et réfléchir à un meilleur partage des charges à l'échelle du territoire. La question de la fiscalité reste également un enjeu important.

Quelle est votre ambition pour la ville à l'horizon 2032 ?

Je souhaite que la ville ne devienne pas une simple ville-dortoir. Elle doit rester une ville où l'on vit pleinement, avec des activités culturelles, sportives, économiques... L'objectif est aussi de reconquérir le centre-ville, afin d'y retrouver une véritable dynamique.

Comment encourager l'implication des habitants dans la vie locale ?

La participation citoyenne est essentielle. Nous avons renforcé les dispositifs existants et en avons créé de nouveaux, mais il faut continuer à les faire évoluer.

L'implication peut prendre différentes formes : participation à la vie culturelle et sportive, engagement associatif, ou contribution ponctuelle à des projets. L'essentiel est que chacun puisse trouver sa place.

Pour encourager cette participation, il est important que les habitants constatent concrètement son utilité, qu'ils voient que leur contribution permet de faire évoluer les projets et qu'elle a un impact réel.

“

LA PARTICIPATION
CITOYENNE EST
ESSENTIELLE.

”

Par ailleurs, il s'agit de trouver un équilibre entre le respect du programme pour lequel une équipe a été élue et l'association des habitants à la mise en œuvre des projets. Cela passe par l'information, la concertation et, lorsque c'est nécessaire, la consultation sur des sujets importants, notamment ceux qui n'étaient pas prévus initialement.

Comment avez-vous envisagé l'organisation de l'équipe municipale ?

L'organisation repose sur des délégations classiques, mais avec une forte dimension transversale, notamment pour la transition écologique, qui concerne l'ensemble des politiques publiques.

L'objectif est de renforcer le travail collectif entre élus, de décloisonner les délégations. Cette logique de coopération est essentielle pour répondre efficacement aux enjeux actuels et futurs. La nouvelle équipe s'inscrit dans cet état d'esprit.



LA NOUVELLE ASSEMBLÉE

LA LISTE " POUR MARMANDE " CONDUITE PAR JOËL HOCQUELET A REMPORTÉ LES ÉLECTIONS MUNICIPALES AU 2^e TOUR, LE DIMANCHE 22 MARS 2026 AVEC **44,13% DES VOIX**.

Le 2^e Tour en chiffres

NOMBRE
D'ÉLECTEURS
INSCRITS
12 316

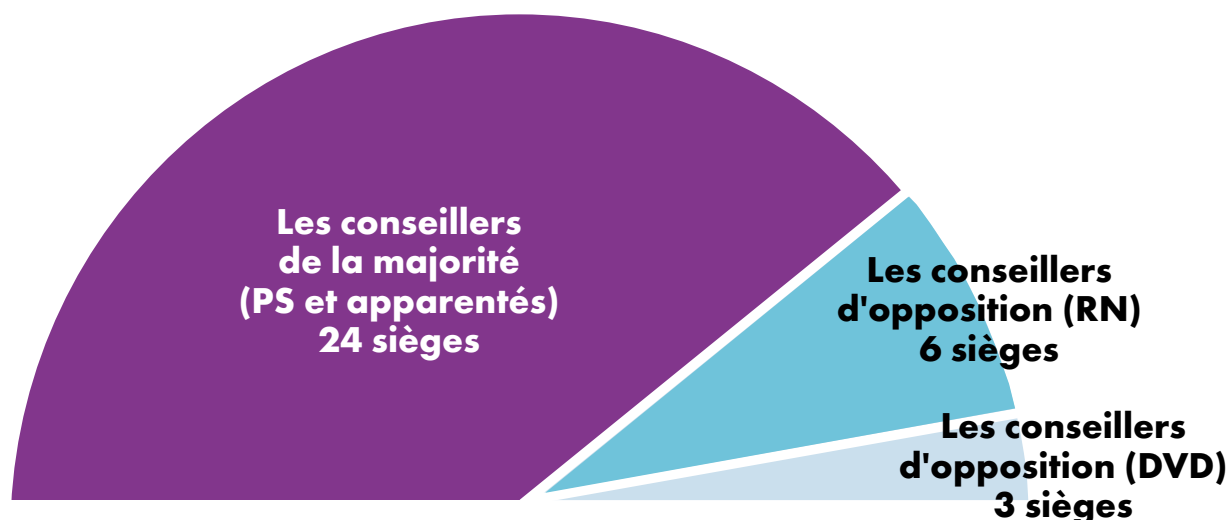
NOMBRE DE
VOTANTS
6 883

NOMBRE DE
BULLETINS
BLANCS ET NULS
269
120 BLANCS
149 NULS

NOMBRE DE
SUFFRAGES
EXPRIMÉS
6 614
SOIT 96,09 %

Listes :

- « Pour Marmande » (liste Joël Hocquet) : **2 919 voix soit 44,13 %**
- « Un Nouveau Cap pour Marmande » (liste André Belacel) : **2 302 voix soit 34,80 %**
- « Marmande Avenir » (liste Valérie Pérali) : **1 393 voix soit 21,06 %**



Répartition des sièges au conseil municipal :

- 24** sièges pour la liste conduite par Joël Hocquet
- 6** sièges pour la liste conduite par André Belacel
- 3** sièges pour la liste conduite par Valérie Pérali



Répartition des sièges au Conseil de Val de Garonne Agglomération :

Nombre d'élus marmandais siégeant au Conseil communautaire : **20 titulaires sur 78 sièges au total**

- 15** sièges pour la liste conduite par Joël Hocquet
- 3** sièges pour la liste conduite par André Belacel
- 2** sièges pour la liste conduite par Valérie Pérali

LE CONSEIL MUNICIPAL DE MARMANDE

Le conseil municipal de Marmande compte 33 élus. Pour la mandature 2026-2032, il comprend un groupe majoritaire de 24 élus et deux groupes d'opposition.

LE MAIRE ET LES ADJOINTS



Joël Hocquet
Maire de Marmande
Président de Val de Garonne
Agglomération



Maud Caruhel
1^{ère} Adjointe au Maire
aux Solidarités, aux Séniors,
aux Politiques Innovantes
et à la Vie Associative



Alain Pascal
Adjoint au Maire
aux Espaces Publics
et aux Bâtiments



Séverine Chastaing
Adjointe au Maire
à la Transition Écologique



Patrick Cardoit
Adjoint au Maire
à l'Éducation et à la Jeunesse



Françoise Verdier
Adjointe au Maire
à la Culture et au Patrimoine
Culturel



Philippe Borderie
Adjoint au Maire
au Sport, délégué au
Commerce et à l'Occupation
du Domaine Public



Karen Nosmas
Adjointe au Maire
aux Finances



Stéphane Blanchard
Adjoint au Maire
aux Ressources Humaines
et à l'Administration Générale



Joëlle Quere-Grimes
Adjointe au Maire
à la Santé et à l'Accès
aux Soins



LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



Luc Faisandier
Conseiller délégué Spécial à la Sécurité et la Tranquillité Publique



Romain Bayle
Conseiller délégué Spécial à l'Urbanisme et à l'Attractivité



Émilie Marot
Conseillère déléguée Spécial à la Vie Citoyenne



Pierre Feyrit
Conseiller délégué Spécial à la Communication et à l'Évènementiel



Michel Ceruti
Conseiller délégué au Quotidien des Marmandais



Véronique Broutet
Conseillère déléguée aux Budgets Annexes, aux Énergies et aux Mobilités Douces



Stéphane Martino
Conseiller délégué à la Démographie Médicale



Sophie Borderie
Conseillère déléguée au Développement Local



Christine Lalanne
Conseillère déléguée aux Animations, à la Condition Animale et au Spectacle Vivant



Nathalie Blanc
Conseillère déléguée à la Politique de la Ville



Anne-Laure Gasser
Conseillère déléguée aux Ressources Humaines, à la Lutte contre les Discriminations homme femme, à l'Égalité homme femme, aux Archives, Patrimoine et Médiathèque



Nadia El Amrani
Conseillère déléguée au Conservatoire et à la Vie Associative



Pierre-Yves Chauffoumier
Conseiller délégué aux Arts Numériques, à la Médiation Culturelle et au Sport



Jason Jones
Conseiller délégué à la Jeunesse et à la Médiation Sportive

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX D'OPPOSITION

UN NOUVEAU CAP POUR MARMANDE



André Belacel
Conseiller Municipal



Christelle Bonnet
Conseillère Municipale



Stéphane Bianchi
Conseiller Municipal



Sonia Faure
Conseillère Municipale



Serge Casagrande
Conseiller Municipal



Nathalie Clare
Conseillère Municipale

MARMANDE AVENIR



Valérie Pérali
Conseillère Municipale



Christelle Rotach
Conseillère Municipale



Bruno Dehaut
Conseiller Municipal

LES DIX PRIORITÉS DE LA NOUVELLE MANDATURE

Ce nouveau mandat s'appuiera sur les deux piliers que sont la transition écologique et la démocratie participative et déclinera dix priorités à mettre en œuvre.

SOLIDARITÉS

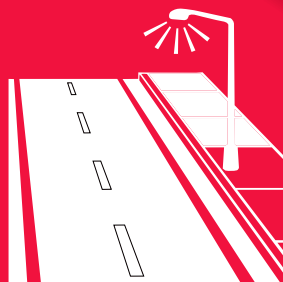
Donner de l'ampleur à la Maison des Seniors et soutenir la parentalité, favoriser les liens intergénérationnels et lutter contre les violences intrafamiliales.

CADRE DE VIE

Création d'une unité de la voirie du quotidien qui s'occupera des petites dégradations (nids de poule, bordures et trottoirs).

REQUALIFICATION DE L'ESPACE PUBLIC

Rues Toupinerie, Libération, Bayle de Seyches, Bientôt-Vu, Docteur Neau, Automne et transformer la zone entre la gare, le jardin de la Couronne et la rue Charles-de-Gaulle en un espace apaisé.



HABITAT ET ATTRACTIVITÉ

Rénovation de logements, reconversion des friches, consolidation de la dynamique commerciale, défense de la desserte ferroviaire.



SPORT, C ET ANIM

Un projet sportif local, la poursuite de l'animation, réflexion sur le devenir



ACCÈS AUX SOINS

Création d'un centre de santé pour accueillir généralistes et spécialistes sur le site à côté de la gare, défense de notre hôpital.

SÉCURITÉ ET TRANQUILLITÉ

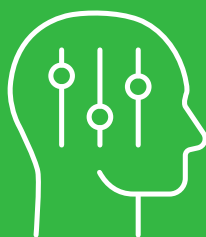
Présence de la police municipale jusqu'à 23h, renforcement de la vidéoprotection, actions de prévention en lien avec la gendarmerie (participation citoyenne).

IMPÔTS

Pas d'augmentation des taux de fiscalité durant le mandat.

ÉDUCATION ET JEUNESSE

Nouveau restaurant scolaire à Beyssac, poursuite de l'aménagement des cours d'école, isolation thermique des bâtiments, réflexion sur une cuisine centrale alimentée par les producteurs locaux, projet éducatif renforcé.



MARMANDE LOCOMOTIVE DE L'AGGLO

Pour Val de Garonne Agglomération, il sera donc impératif de remettre à plat la gouvernance et les flux financiers, de créer de nouvelles zones d'activités, de travailler sur l'attractivité et la gestion des déchets.

CULTURE

un pass culture jeune, n de la ville toute l'année, nir de l'espace expo.

3 QUESTIONS À... MAUD CARUHEL

1^{ÈRE} ADJOINTE AU MAIRE AUX SOLIDARITÉS, AUX SENIORS, AUX POLITIQUES INNOVANTES ET À LA VIE ASSOCIATIVE

Quelles ont été les principales actions menées pour renforcer la solidarité ?

Sur le mandat précédent, nous avons restructuré et consolidé l'équipe du Pôle des Solidarités, rendu visible le CCAS par des aménagements plus favorables à l'usage, à l'accessibilité et à la pratique des professionnels. Nous avons également développé et renforcé nos partenariats avec les institutionnels, les associations, les usagers...

Quels sont les projets majeurs prévus afin d'améliorer l'accompagnement des publics, notamment des seniors, des familles et des plus fragiles ?

Nous continuerons d'améliorer nos lieux d'accueil, d'animation et d'accompagnement pour favoriser et renforcer nos soutiens auprès des plus fragiles, de nos aînés, des familles.

La Maison des Marmandais (MDM) se verra agrandie avec un espace de 90 m² dédié pour partie à la « Parentalité » - axe fort porté par la MDM avec notamment le dispositif des 1 000 premiers jours -, et pour partie à des bureaux facilitant la confidentialité des entretiens.

À proximité de la MDM, l'ancien bar a été vendu à l'association Apart'Âges. Sur ce terrain, seront construits des logements indépendants pour des seniors, avec des lieux communs, proposant ainsi une offre complémentaire d'habitat partagé sur Marmande.

Le jardin de la Résidence des Glycines sera aménagé afin de faciliter sa déambulation et son appropriation par les habitants, des jardinières seront mises en place pour la plantation de légumes et de plantes aromatiques, des bancs permettront la flânerie et la détente.

“

RENFORCER NOS
SOUTIENS AUPRÈS DES
PLUS FRAGILES.

”

La Maison des Solidarités sera créée, square de Verdun, englobant la Maison des Seniors, au rez-de-chaussée, un lieu-ressource pour les seniors, et sur les deux étages, des associations de Marmande. Un vrai lieu de vie, d'informations, de formations, d'animations, d'interactions verra ainsi le jour au cœur du centre-ville.

Comment la Ville compte-t-elle poursuivre et développer son engagement en faveur de la solidarité et de la participation citoyenne ?

Nous continuerons à être présents auprès des personnes les plus isolées. Nos Ambassadeurs des Solidarités, forts d'un pool de bénévoles du Conseil des Sages et autres bénévoles, interviendront au domicile de nos

Seniors les plus isolés pour être le relais de leurs besoins, les mettre en lien avec nos services, les faire participer à nos animations et les impliquer dans la vie locale...

Nous développerons le pouvoir d'agir de nos concitoyens en les associant davantage à l'élaboration de nos actions et de nos animations, à l'image des initiatives menées à la Maison des Marmandais ou à la Résidence des Glycines. Nous initierons également, avec toutes et tous, une réflexion à l'occasion des « Rencontres de l'engagement associatif », organisées en deux temps, en décembre 2026 puis au printemps 2027.

Nous renforcerons notre mobilisation auprès des personnes les plus fragiles - précarité financière ou énergétique, difficultés d'accès au logement, à la mobilité ou à la santé - et mettrons tout en œuvre pour lutter contre les violences intra-familiales, sexuelles, scolaires, financières (dispositif Pack Nouveau Départ et liens étroits avec les associations SOS Accueil Mamans Enfants, Solident'Elles, Chrysalides 47). Nous amplifierons également l'accompagnement vers l'accès aux droits grâce à la Maison France Services déployée à la MDM et au CCAS, ainsi qu'aux coopérations avec des associations comme InfoDroits. Enfin, nous serons attentifs aux dispositifs portés par l'État, la Région, l'Europe... afin d'initier de nouveaux partenariats au service des habitantes et des habitants.



Expression des groupes politiques représentés au Conseil Municipal

MAJORITÉ MUNICIPALE

Marmande est à un tournant. Entre attractivité métropolitaine et défis du quotidien, notre ville doit affirmer une trajectoire claire : celle d'un développement juste, durable et profondément humain. C'est le sens de l'engagement que nous portons pour ce mandat.

Ces dernières années, nous avons fait face à des crises majeures. Malgré cela, nous avons redressé les finances, investi dans nos écoles, soutenu la vie associative et engagé la transformation de notre cadre de vie. Mais gouverner, ce n'est pas seulement tenir dans la tempête : c'est préparer l'avenir avec lucidité et ambition.

Notre vision est simple : faire de Marmande une ville qui protège et qui émancipe. Protéger, en garantissant l'accès aux soins avec la création d'un centre de santé et la défense de notre hôpital. Protéger encore, en renforçant la tranquillité publique, en développant la présence humaine sur le terrain et les actions de prévention. Protéger enfin, en agissant pour le pouvoir d'achat, avec une gestion rigoureuse et responsable, sans augmentation des impôts.

Mais nous voulons aussi une ville qui émancipe. Une ville qui investit dans sa jeunesse, dans l'éducation, dans le sport et la culture. Une ville qui donne à chacun les moyens de s'épanouir et de trouver sa place. Une ville qui fait confiance à ses habitants : la concertation, la participation et la co-construction citoyennes resteront au cœur de notre méthode.

Face à l'urgence climatique, nous faisons le choix d'agir concrètement : végétalisation des espaces publics, rénovation énergétique des bâtiments, développement des mobilités douces, reconversion des friches. L'écologie n'est pas une contrainte, c'est une opportunité pour améliorer durablement le quotidien.

Enfin, nous portons une ambition forte pour l'attractivité de Marmande : redynamiser le cœur de ville, soutenir les commerces, rénover les logements, anticiper les mutations liées aux grands projets du territoire et affirmer pleinement notre rôle de ville centre.

Notre méthode reste inchangée : écouter, dialoguer, agir avec vous. Notre objectif : une ville plus solidaire, plus écologique, plus vivante et plus juste.

Marmande 2040 commence aujourd'hui. Ensemble et pour Marmande.

Les élus de la majorité municipale

GROUPE « UN NOUVEAU CAP POUR MARMANDE »

L'installation du nouveau conseil municipal marque une étape importante pour notre commune. À cette occasion, les six élus RN du groupe Un Nouveau Cap pour Marmande souhaitent s'adresser directement aux Marmandaises et aux Marmandais.

Durant la campagne, nous avons pris des engagements clairs. Aujourd'hui, nous les confirmons sans ambiguïté. Notre détermination reste intacte : défendre une gestion plus transparente, plus juste et plus proche des préoccupations quotidiennes des habitants.

Le choix démocratique s'est exprimé, et nous le respectons pleinement. Mais ce respect ne signifie ni effacement ni complaisance. En tant qu'élus d'opposition, nous assumerons un rôle exigeant et vigilant. Chaque décision prise par la majorité sera analysée avec attention. Lorsque nous estimerons que l'intérêt de Marmande est menacé ou insuffisamment pris en compte, nous le dirons clairement et publiquement.

Nous serons une opposition active, force de proposition, mais aussi de contrôle. Notre objectif est simple : éviter les décisions prises sans concertation, sans transparence ou sans vision à long terme.

Nous prenons également un engagement essentiel : celui de vous tenir informés. Trop souvent, la vie municipale reste éloignée des citoyens. Nous ferons en sorte qu'il n'en soit rien. Conseils municipaux, réunions, projets en cours : nous partagerons avec vous les informations importantes, sans filtre et sans détour.

Parce que la démocratie ne s'arrête pas au soir d'une élection, nous voulons rester à vos côtés, à votre écoute, et pleinement mobilisés pour l'avenir de Marmande.

Les élus du groupe Un Nouveau Cap pour Marmande

GROUPE « MARMANDE AVENIR »

Un nouveau mandat municipal s'ouvre. Le groupe Marmande Avenir restera fidèle à ses engagements : être une force de vigilance et de propositions.

Grâce à nos échanges continus avec les Marmandaises et les Marmandais, nous porterons leurs attentes et leurs préoccupations au sein du conseil municipal.

Nous serons attentifs aux décisions prises et à la gestion de notre ville, avec exigence, transparence et responsabilité.

Notre objectif reste inchangé et nous le défendrons avec détermination : placer l'intérêt général au centre de nos propositions, refuser les querelles politiciennes et les affrontements stériles qui polluent les décisions, rendre compte de notre travail au sein des commissions et du conseil municipal.

Le groupe Marmande Avenir :
Valérie Pérali, Stéphane Francis, Christelle Rotach

**LA VILLE DANS VOTRE POCHE,
OÙ QUE VOUS SOYEZ !**



NOUVEAU
L'application
Marmande & Moi !

- ✓ Recevoir des alertes en temps réel
- ✓ Consulter l'agenda et l'actualité
- ✓ Accéder aux infos pratiques
- ✓ Signaler un problème

TÉLÉCHARGER L'APPLICATION MARMANDE & MOI



Télécharger dans
l'App Store



DISPONIBLE SUR
Google Play

